

La Sita a pour projet d'étendre ses activités et d'en créer de nouvelles

Michel Nardin, commissaire-enquêteur, tient des permanences tout au long du mois de septembre à Vaivre-et-Montoille et à Pusey. Il est à la disposition de toute personne qui souhaite laisser ses observations à propos du projet de l'entreprise Sita.

Celle-ci exploite une installation de stockage de déchets qui prend place sur les deux communes précitées depuis 1974. À l'heure actuelle, le site comprend une installation de stockage de déchets dangereux (75.000 T/an), une unité de stabilisation/solidification (60.000 T/an), une installation de stockage de déchets fermée depuis 2005 (en cours de suivi) ainsi qu'un laboratoire.

Elle a pour projet de « pérenniser l'activité de traitement et de stockage de déchets dangereux, en étendant l'installation de stockage, et d'autre part, de développer des activités de valorisation sur le site en créant une plateforme de traitement multimodale dédiée au tri, au transit et à la valorisation des gravats, des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux et



■ Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition des personnes qui ont des observations à formuler.

Photo Sam COULON

des terres polluées, et d'autre part, d'instituer des servitudes d'utilité publique dans la bande de 200 mètres autour de la zone d'exploitation de l'installation concernée. » Voilà brièvement ce que l'entreprise explique dans les documents qui sont à la libre disposition du

public dans les deux mairies concernées. Ceux qui le souhaitent peuvent également prendre connaissance de ces documents sur le site internet de la préfecture de Haute-Saône. Ensuite le commissaire-enquêteur devra rédiger son rapport de synthèse et le

remettre sur le bureau de la préfète qui rendra une décision.

📅 Les dates des permanences du commissaire-enquêteur : samedi 19 septembre de 9 h à 12 h et mercredi 30 septembre de 14 h à 17 h en mairie de Vaivre-et-Montoille. Jeudi 24 septembre de 9 h à 12 h à Pusey.